

<input type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/>	Technologie
<input type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation
		<input type="checkbox"/>	MCeX

CIRCULAIRE
Le 20 janvier 2009

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL
ProEx Energy Ltd. (PXE)
CHANGEMENT DE NOM, DE CUSIP ET DE SYMBOLE**

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« LA CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent informer tous les participants du marché des options sur actions que la compagnie ProEx Energy Ltd. (« ProEx ») a changé de nom pour « Progress Energy Resources Corp. ». À l'ouverture du marché le mercredi 21 janvier 2009, la négociation des actions ordinaires de la compagnie se poursuivra sous le nouveau nom, le nouveau symbole boursier et le nouveau CUSIP.

CDCC - détails du rajustement :

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions de ProEx seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** **Le 21 janvier 2009**
- **SYMBOLE DE SOUS-JACENT :** **PXE deviendra PRQ**
- **NOMBRE DE CONTRATS :** **Inchangé**
- **MULTIPLICATEUR :** **100**
- **LIVRABLE PAR CONTRAT :** **100 actions ordinaires de PRQ**
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** **À la date de mise en vigueur le 21 janvier 2009, les limites de position et de levée resteront à 31 500 contrats.**
- **NOUVEAU CUSIP :** **74326Y107**

Circulaire no : 010-2009

Bourse de Montréal Inc. - détails du rajustement :

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le plan d'arrangement et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options PXE seront transférées à la classe d'options PRQ qui constitue le nouveau livrable.

ProEx Energy Progress Energy Resources Corp.		
Prix de levée actuels	Symbole de la classe actuel	Nouveau symbole de la classe après le changement de symbole
8,00 \$	PXE	PRQ
9,00 \$	PXE	PRQ
10,00 \$	PXE	PRQ
11,00 \$	PXE	PRQ
12,00 \$	PXE	PRQ
13,00 \$	PXE	PRQ
14,00 \$	PXE	PRQ
15,00 \$	PXE	PRQ

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Louise Leclair, analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au (514) 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le service des opérations de la CDCC.

Joëlle Saint-Arnault
Vice-présidente, Affaires juridiques